

Compte rendu du conseil syndical **Séance du 13 avril 2015**

Etaient présents : Marie-Laure Vuillermoz, Christian Mesnier, Dominique Prillard, Martine Dallavalle, Xavier Perucchini, Philippe Edme, Blandine Gaudin, Benoît Hugues, Fernand Lopez, Sarah Faivre, Florence d'Amato, Pascal Cart-Lamy, Nathalie Moysse

Etaient excusés : S. Marsoudet, L. Boillot

Secrétaire de séance : B. Gaudin

➤ **Compte de gestion 2014**

Le comité syndical prend acte des comptes de gestion 2014 des budgets : eau assainissement, école, bibliothèque, centre de loisirs, église cimetière et approuve l'entière concordance avec les écritures des comptes administratifs.

➤ **Confirmation poste mi-temps médiathèque**

Suite à l'appel à candidature pour le poste d'animatrice à mi-temps, 4 personnes ont été retenues pour un entretien. Les entretiens se sont déroulés sur une matinée le 01 avril 2015, en présence du service de recrutement du centre de gestion, de Mesdames Moureaux et Dody de la BDP, de Philippe Edme et de Fernand Lopez.

Delphine Faivre a été retenu avec 12 voix pour et une abstention, demande des élus que la condition de suivre des formations de bibliothécaire doit être mentionnée dans le contrat de travail.

➤ **Tarif TAP**

2 propositions de tarif :

QF	trim.	annuel		trim.	annuel
0 à 500	8.00 €	24.00 €		10.00 €	30.00 €
501 à 775	9.00 €	27.00 €		12.00 €	36.00 €
776 à 1000	10.00 €	30.00 €		15.00 €	45.00 €
1001 à 1350	12.00 €	36.00 €		20.00 €	60.00 €
1351 et +	15.00 €	45.00 €		25.00 €	75.00 €

L'exposé du président entendu, le conseil syndical, avec 6 voix pour la première proposition, 6 voix pour la 2^{ème} proposition et 1 abstention; la voix du Président étant prépondérante comme le préconise l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités décide de facturer les Temps d'Activité Périscolaire à compter de la rentrée scolaire 2015 comme suit :

QF	trimestriel	annuel
0 à 500	10.00 €	30.00 €
501 à 775	12.00 €	36.00 €
776 à 1000	15.00 €	45.00 €
1001 à 1350	20.00 €	60.00 €
1351 et +	25.00 €	75.00 €

Concernant les tarifs du centre de loisirs (repas, garderie, vacances) il est décidé de reconduire les tarifs à l'identique.

- **Acceptation devis Laffond maternelle** : 3 000 € prévu au budget pour le plafond de la salle de motricité de la maternelle

- **Informatique école primaire**

Actuellement le parc informatique de l'école primaire se compose de 20 ordinateurs en location qui ont 3 ans et différents postes plutôt obsolètes, donc afin de ne pas augmenter les frais de maintenance ; le conseil syndical accepte le rachat de ces 20 postes au prix de 85 € l'unité et de refaire un contrat de location pour 20 autres ordinateurs pour la rentrée 2015.

- **Proposition isolation comble bâtiments SIPO**

Proposition de l'entreprise Languedoc Isolation pour l'isolation des combles du groupe scolaire, sachant que la société Butagaz prend en charge le montant HT dans le cadre des certificats d'économie d'énergie, donc le syndicat devra uniquement avancer la TVA qui sera remboursée par l'état 2 ans après.

L'exposé du président entendu, le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents décide de faire appel à la société Languedoc Isolation de Foucherans 39100 afin d'établir une proposition pour l'isolation des combles du groupe scolaire.

- **DM Budget assainissement**

Suite à des erreurs de saisies budgétaires, il convient de modifier le budget 2015 eau, assainissement comme suit :

Diminution de crédits :	Augmentation crédits
D 2741 chap 041 : 4 000 €	D 023 : 4 000 €
R 2315 chap 040 : 4 000 €	R 021 : 4 000 €
R 2762 chap 27 : 4 000 €	R 74 : 4 000 €

- **Devis mission RPQS, assistance renouvellement contrat maintenance Saur**

L'exposé du président entendu et au vu des différentes propositions, le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents :

- décide de retenir le cabinet Benoit Ciresa pour les missions d'élaboration du Rapport Annuel Prix Qualité du Service d'Alimentation en Eau Potable (RPQS), la vérification des révisions tarifaires du fermier et l'assistance au maître d'ouvrage dans le cadre de la délégation de service public
- décide de retenir le cabinet Benoit Ciresa pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'amélioration de la productivité en eau du drain du puits de captage pour un montant de 1 700 € HT
- autorise le président à signer toutes les pièces nécessaires à ces marchés

- **Questions diverses**

- Le conseil syndical à l'unanimité des membres présents, décide de verser 3 000 € de subvention à la coopérative scolaire de l'école Charles Belle à compter de cette année.
- Renégociation prêts SIPQ : F. Lopez informe qu'il a fait les demandes de renégociation auprès des différents organismes de prêts.
Rappel : budget école : annuité de 59 000 €, budget assainissement : annuité de 63 000 € avec des taux d'intérêt de plus de 4 %.
Discussion sur l'utilité de passer par un courtier.
- Demande concernant le personnel des Francas pour l'octroi de tarif préférentiel : refus, équité de traitement des usagers